

L'ECHO

DECEMBRE 2012

n°45



ONDES

LES CRESPYS

Infos Municipales ○○○○○

1. RENOUELEMENT CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DES INSTALLATIONS SPORTIVES ET LOCAUX À L'ASSOCIATION GRENADE SPORTS

Une demande de renouvellement de prêt des installations sportives et des locaux a été déposée par l'association Grenade Sports pour la saison 2012/2013. Les élus ont décidé de renouveler la convention et fixer une redevance annuelle à 100€.

2. CONVENTION ENTRE LA PREFECTURE DE LA HAUTE GARONNE ET LA COMMUNE CONCERNANT LA DÉMATÉRIALISATION DE LA TRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔLE DE LEGALITE

Dans le cadre du développement de l'administration électronique, l'Etat s'est engagé dans un projet dénommé ACTES, qui pose les principes de la dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité.

L'Assemblée a ordonnée :

De procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité.

De choisir pour ce faire, les dispositifs Berger Levrault Echanges Sécurisés.

Le Maire est habilité à signer avec le Préfet de la Haute-Garonne la convention afin de formaliser les modalités de ces échanges dématérialisés.

3. CESSION DE TERRAIN ENTRE LA SCI D'ENCAULET-MGM REUNIES ET LA COMMUNE

Les sociétés SCI D'ENCAULET et MGM SABLIERES REUNIES ont accepté de procéder aux cessions de diverses parcelles au profit de la commune suite à la fin d'exploitation partielle de leur carrière. Il a été consenti de céder ces parcelles pour un euro symbolique en contrepartie de l'engagement de la commune à entretenir ces terrains.



4. REVISION DU TARIF DE LA CANTINE SCOLAIRE

Les articles R531-52 et R531.53 du Code de l'Education permettent de fixer librement les tarifs sans que celui-ci soit supérieur au coût par usager résultant des charges supportées au titre du service restauration. Le Conseil Municipal a délibéré afin d'augmenter le prix des repas, à compter du 1^{er} août 2012 :

- Tickets repas des élèves 2.95€
- Tickets repas des enseignants 4.30€

5. REVISION DES TARIFS DE LA GARDERIE

Le Conseil Municipal a choisi de maintenir les mêmes tarifs que l'an passé soit :
De 1 à 6 présences : **1.50 €** la présence facturée au trimestre
De 7 à 15 présences : **9.00 €** par mois facturé mensuellement
Au-delà de 15 présences : **13.00 €** par mois facturé mensuellement

6. REVISION DU LOYER APPARTEMENT EST

Le loyer de l'appartement côté Est était fixé depuis le 1^{er} janvier 2012 à 369.88€. Le locataire actuel ayant donné son congé, il y a lieu de réviser le loyer. Suivant l'indice de référence des loyers du 3^{ème} trimestre 2012 de la base de l'INSEE, un nouveau loyer a été voté pour un montant de 377.83€ et 23€ de charges à compter du 1^{er} novembre 2012.

7. REVISION DU TARIF DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Les tarifs de l'eau et de l'assainissement n'ayant pas été augmentés depuis 2009, le Conseil Municipal a décidé de réviser ces tarifs à compter du 1^{er} janvier 2013 comme suit :

	2009	2013
<i>Prix du m³ eau</i>	0,90 €	0,95 €
<i>Prix du m³ assainissement</i>	1,04 €	1,10 €
<i>Redevance fixe eau</i>	20,86 €	23,00 €
<i>Redevance fixe assainissement</i>	47,40 €	50,00 €

Infos Municipales

8. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE 2^{ème} CLASSE SUR LA BASE DE 28 HEURES HEBDOMADAIRES

Afin de subvenir au besoin de la collectivité concernant la gestion du service restauration, l'entretien des bâtiments communaux et la garderie de l'école, les élus ont décidé de créer un poste d'adjoint technique 2^{ème} classe sur la base hebdomadaire de 28 heures à compter du 1^{er} septembre 2012.

9. CREATION D'UN EMPLOI EN CONTRAT AIDE AU SERVICE TECHNIQUE ET ANIMATION

Il existe actuellement un poste de personnel technique en CAE pour l'entretien des locaux communaux, le service cantine et la garderie à l'école primaire. Ce contrat se terminant le 2 novembre 2012, le Conseil Municipal a jugé nécessaire de créer un nouveau poste dans le cadre des emplois aidés par l'Etat à compter du mois de novembre 2012 sur une base de 20 heures hebdomadaires.

10. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF 2^{ème} CLASSE A 35 HEURES

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité. Les élus ont voté à l'unanimité la création d'un nouvel emploi permanent d'adjoint administratif 2^{ème} classe sur la base hebdomadaire de 35 heures à compter du 1^{er} décembre 2012. La création de ce nouveau poste administratif a été rendu nécessaire par la vacance d'un emploi communal d'adjoint administratif 1^{ère} classe.

11. RECRUTEMENT ET REMUNERATION DE DEUX AGENTS RECENSEURS

Selon l'article 156-V, les enquêtes de recensement sont effectuées par des agents recenseurs recrutés à cette fin. La désignation de ces agents recenseurs et leurs conditions de rémunération sont de la seule responsabilité de la commune.

La commune a délibéré pour :

- la création de 2 postes d'agents recenseurs qui effectueront la collecte du 17 janvier au 16 février 2013
- la validation de leurs rémunérations en fonction de la dotation forfaitaire attribuée par l'INSEE à la commune.

12. ACHAT CAMION POLYBENNE

Le Conseil Municipal a jugé utile de donner une suite favorable au projet d'achat d'un camion polybenne au vu de l'ancienneté des véhicules de la commune qui occasionnent de nombreux frais en termes d'entretien et de réparation.

Le Maire est autorisé à lancer un appel d'offre avec procédure adaptée et de demander une aide parlementaire afin d'aider la commune dans cette réalisation.

13. DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ACHAT D'UN CAMION POLYBENNE

Suite à l'appel d'offre lancé selon une procédure adaptée conformément aux articles 28 et 77 du Code des Marchés Publics pour l'achat d'un camion polybenne de 3,5 tonnes, une commission s'est réunie en date du 20 septembre 2012. La société JNB AUTOS a été retenue pour un montant de 35 706.52€ HT et une demande de subvention est adressée au Conseil Général de la Haute Garonne afin d'aider la commune au financement de cet achat.

14. CHOIX D'UN ORGANISME FINANCIER POUR L'ACHAT DU CAMION POLYBENNE

Afin de financer le projet d'achat du camion polybenne, le Maire a proposé de contracter deux emprunts : un à long terme sur une durée de 7 ans et un à court terme afin de financer l'attente de la subvention du Conseil général sur une durée de 2 ans. Quatre organismes ont été consultés et c'est la Caisse régionale du Crédit Agricole qui a été retenue selon les modalités suivantes :

- ☞ un montant de 23 205€ à un taux de 3,25% sur 7 ans.
- ☞ un montant de 12 495€ à un taux de 2,50% sur 2 ans.

15. CHOIX DE L'ARCHITECTE POUR L'EXTENSION DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Trois cabinets d'architectes ont été consultés afin de réaliser un projet d'extension du secrétariat de Mairie. Ce projet consiste en un réaménagement du secrétariat de la Mairie répondant à la réglementation sur l'accessibilité des locaux recevant du public ainsi que des travaux d'agrandissement de l'accueil de la mairie.

Les élus ont retenu l'offre du cabinet d'architecte GOUBERT LANDES à Toulouse pour un montant HT de 9000€.

16. CREATION DU SITE INTERNET DE LA COMMUNE

Le Maire a expliqué que la commune va créer son site internet avec l'aide de l'Agence Technique Départementale dans le cadre du projet « DésIDé 31 ». Le montant de cette prestation s'élèvera à un montant de 100€ pour ce qui concerne la création, la maintenance, la formation initiale les compléments de formation et l'accompagnement. Les prestations d'hébergement et de gestion d'un nom de domaine s'élèveront à 40.00€ par an.

17. POSITION SUR LE PROJET D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE VEOLIA

Une enquête publique sur la demande présentée par la société VEOLIA PROPRIETE MIDI-PYRENEES, s'est effectuée en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter une installation mixte de compostage de déchets verts organiques, de préparation de bois sur le territoire de la commune de Grenade, lieu dit « La Capuce ». Le trafic routier de cette future déchetterie emprunterait donc l'A61, le pont de Castelnaud d'Estrétefonds, la RD29 qui traverse la commune d'Ondes et enjambrerait la Garonne avant de rejoindre la commune de Grenade. Ce qui engendrerait un trafic routier d'en moyenne 38 bennes par jour. Cependant bien que le Conseil Municipal n'ait pas à donner un avis motivé sur ce dossier, l'Assemblée a décidé de formuler un avis défavorable à ce projet fin septembre 2012. Cet avis a été déposé auprès du commissaire enquêteur chargé de l'enquête publique à la Mairie de Grenade.

18. CREATION D'UN SERVICE COMMUN D'INSTRUCTION DES ACTES D'URBANISME AU SEIN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES SAVE ET GARONNE A COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2013

Dans un contexte très évolutif du droit de l'urbanisme et dans le prolongement naturel de l'engagement de la communauté des Communes Save et Garonne en matière d'aménagement de l'espace, celle-ci a souhaité mettre en place un service commun d'instruction pour répondre au retrait annoncé de la Direction Départementale des Territoires. Un plan d'actions a été travaillé en partenariat avec la DDT pour organiser le basculement au 1^{er} janvier 2013.

Les services de l'Etat chargés de l'urbanisme dans le département continueront à être compétents pour établir et liquider les taxes d'urbanisme. Représentant une charge nouvelle pour les collectivités, le financement de ce projet a été étudié par la Commission Locales d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT).

Une convention fixant les modalités complètes du service commun d'instruction des autorisations du droit au sol sera établie pour validation par les conseils municipaux et communautaire.

Infos Municipales ○○○○○

19. VALIDATION DES STATUTS DU SIVU ONDES GARONNE

A la demande des services de la préfecture, le SIVU ONDES GARONNE a dû modifier ses statuts notamment l'article 2 concernant l'objet du SIVU et les articles 10 et 11 afin de mettre la définition des compétences en concordance avec les actions qu'il mène d'ores et déjà ou sera amené à mettre en œuvre dans l'avenir.

Selon l'article L5211-17 du CGCT, pour les modifications statutaires, la décision est subordonnée à l'accord des Conseils municipaux des communes membres dans les conditions de majorité qualifiée requise pour la création des EPCI. Les conseils municipaux de chaque commune doivent se prononcer sur la modification envisagée à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant.

Cette décision de modification sera prise par arrêté du représentant de l'Etat.

20. CONVENTION DE REPARTITION DE C.E.T DE LA SOCIETE MGM

Par délibération concordante en date du 28 janvier 1999, les communes de Castelnaud d'Estrétefonds, Ondes et Saint-Rustice avaient approuvé le principe de répartition de la Taxe Professionnelle reversée par la société MGM. La Taxe Professionnelle ayant été supprimée et remplacée par la C.E.T (Contribution Economique Territoriale), il y a lieu d'actualiser la convention signée le 1^{er} février 1999 et ce jusqu'au 7 septembre 2018.



Informations ○○○○○

Le Conseil Général, partenaire indispensable de la Ville d'Ondes



*Mesdames, Messieurs,
Chères Ondaines, Chers Ondains,
Chers amis,*

En cette fin d'année, je formulerai un vœu pour André Pavan et son équipe : que votre commune parvienne à mettre en mouvement toutes les énergies pour être à la hauteur des enjeux qui s'annoncent.

A nos portes, la grande métropole toulousaine a engagé un projet de dimension internationale : le nouveau parc des expositions d'Aussonne.

Pour sa part, le Conseil Général est à pied d'œuvre pour voir aboutir les grandes infrastructures dont nous avons besoin pour assurer la liaison entre Eurocentre, la future zone d'activité de Merville, le parc des expositions, Aéroconstellation et l'aéroport de Toulouse/Blagnac.

Nous avons la chance d'être situés à proximité des grandes zones de développement de dimension européenne et internationale... alors regardons devant nous ! Prenons de la hauteur !

Bien entendu, ces beaux projets doivent être accompagnés et suivis avec vigilance et constance pour que leur déroulement soit optimal.

Le Conseil Général s'est prononcé sur le tracé de desserte du parc des exposition (PEX), a prévu le contournement de Seilh, l'aménagement de la RD 2 vers Merville et la réalisation du pont sur la Garonne (RD 902) en direction de Castelnau d'Estrétefonds.

Le tracé du « nouveau pont sur la Garonne » longera la commune de Grenade et traversera Saint-Jory. Parallèlement à ces projets, RFF affine le tracé de la ligne LGV. Les retombées économiques sur le secteur des travaux publics pour la réalisation de la ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse-Narbonne à partir de 2018 sont estimées à 4,5 Md€.

Notre responsabilité d'élus consiste donc à accompagner, chacun à son niveau, ces grands projets tout en préservant la qualité de vie à laquelle nous sommes tant attachés

Informations ○○○○○

C'est la raison pour laquelle, par exemple, au sein de la Communauté de communes Save-et-Garonne, nous avons adopté le schéma des pistes cyclables et cheminements doux, nous avons priorisé les réfections de chaussées, mis en œuvre des programmes de travaux d'urbanisation... Et notre travail s'est aussi orienté pour accueillir les nouvelles populations dans de meilleures conditions avec la construction de logements, car rappelons que l'évolution démographique de notre canton est sur les dix dernières années de + 41,78 %, alors que la moyenne départementale n'est que de + 17,63 % ! Enfin, depuis 2006, c'est 1,6 M€ de subventions que le Conseil Général a versé pour lancer des programmes de 430 logements.

Chacun d'entre vous attend légitimement des services publics adaptés, pour les plus jeunes, comme pour les plus âgés, que l'on soit actif ou non, et nous devons collectivement faire face à la réalité d'un contexte économique extrêmement contraint.

Nos budgets locaux sont soumis à une fiscalité contenue. Nous le savons, les dotations de l'Etat sont gelées. C'est donc par la priorisation des projets et l'investissement en direction de l'emploi local que nous pourrons envisager l'avenir sereinement.

En cette fin d'année, à chacune et chacun d'entre vous, je vous souhaite de passer de très agréables fêtes et vous adresse, pour vous-même et ceux qui vous sont chers, mes vœux les plus chaleureux.

**A très bientôt.
Cordialement.**



**Véronique Volto,
Votre Conseillère Générale
du canton de Grenade**

HALTE GARDERIE

La halte-garderie « Les p'tits loups » désormais gérée par la Communauté de communes accueille vos enfants de 3 mois à 4 ans du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17h, à l'heure, la demi-journée ou la journée. Cette structure d'accueil occasionnel permet la socialisation de l'enfant mais c'est aussi un lieu de lien social et de soutien à la parentalité. Ce service s'adresse principalement aux familles dont l'un des parents ne travaille pas.

Inscription et renseignements :

*Halte-garderie « Les petits loups » 23 Rue de
Belfort 31330 Grenade
05 61 82 17 16*



VOUS RECHERCHEZ UNE ACTIVITÉ

Retrouvez toutes les informations concernant les activités du territoire de Save et Garonne sur le site de la Communauté de communes :

www.cc-saveetgaronne.fr/associations

PERMANENCES JURIDIQUES

Organisées sous l'égide du Conseil Départemental de l'Accès au Droit de la Haute-Garonne (CDAD), ces consultations juridiques GRATUITES s'adressent à toute personne confrontée à des difficultés nécessitant une consultation auprès d'un professionnel du droit. Assurés par des avocats, ces entretiens ont pour but de renseigner les personnes sur leurs droits et obligations et de les orienter dans leurs démarches.

*Le 3^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h à la Communauté de commune
Save et Garonne
Sur RDV uniquement au 05 61 82 85 55*

Mercredi 16 janvier 2013 : Me Emmanuelle KALFON

Mercredi 20 février 2013 : Me Séverine JUVIGNY

Mercredi 20 mars 2013 : Me Emmanuelle KALFON

Mercredi 17 avril 2013 : Me Séverine JUVIGNY

Mercredi 15 mai 2013 : Me Emmanuelle KALFON

Mercredi 19 juin 2013 : Me Séverine JUVIGNY

Informations ○○○○○

LA MISSION LOCALE HAUTE-GARONNE : UNE REPONSE CONCRETE AU CHOMAGE DES JEUNES

Vous avez entre 16 à 25 ans ? Vous êtes sortis du système scolaire ? Vous cherchez un emploi ? Une formation professionnelle ?...

La Mission Locale peut vous aider !

La Mission Locale Haute-Garonne s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire. Tous ceux qui souhaitent entrer dans la vie active sont concernés.

OÙ S'ADRESSER ?

La Mission Locale Haute-Garonne intervient sur tout le département, hors commune de Toulouse. Pour nous rencontrer, vous devez prendre rendez-vous auprès de l'une de nos 6 antennes. Si vous habitez le Nord-ouest du département, appelez l'antenne :

Vous serez reçu au plus près de votre domicile, à **BLAGNAC**, ou sur une permanence décentralisée : **CADOURS, GRENADE, MERVILLE...**

Pour la Mission Locale Haute-Garonne, ces lieux d'accueil décentralisés sont indispensables. C'est un moyen d'être plus proche des jeunes qui n'ont pas toujours les moyens de se déplacer.

Les jeunes originaires du canton de Grenade peuvent être reçus au choix à Merville le jeudi matin sur rendez-vous :

**Permanence Mission Locale Haute-Garonne située :
Maison des Jeunes (1^{er} étage)
Place de la Mairie
31 330 MERVILLE**



NORD-OUEST (BLAGNAC)
Tel : 05 61 71 02 70
Email : mlhg.blagnac@ml31.org

Ou bien à Grenade le lundi toute la journée ou le jeudi matin sur rendez-vous :

**Permanence Mission Locale Haute-Garonne située :
Point Information Jeunesse
2a Allée Alsace Lorraine
31 330 GRENADE (ancienne gare)**

Informations ○○○○○

VOTRE CONSEILLER PERSONNEL

Après un premier accueil, vous serez pris en charge par un conseiller ou une conseillère en insertion. Ce sera votre référent. Le conseiller va d'abord vous écouter, afin de réaliser avec vous un diagnostic de votre situation.

La Mission Locale est là pour vous aider à reprendre confiance en vous et vous donner les moyens de prendre votre avenir en main. Son rôle est de faire tomber les obstacles qui se présentent à vous dans la construction de votre parcours vers l'emploi.



QUE FERA POUR MOI LE CONSEILLER DE LA MISSION LOCALE ?

- **Il vous aidera dans la recherche d'un emploi ou d'une formation.**

Le conseiller élaborera, avec vous, un projet professionnel. Selon votre situation, il mettra en œuvre des mesures et des étapes adaptées. L'apprentissage, par exemple, est une voie très sûre pour accéder à l'emploi. Mais quel parcours du combattant ! Il faut non seulement trouver un centre de formation, mais aussi l'employeur qui signera votre contrat. Le conseiller peut vous aider à trouver la formation et l'employeur.

Dans tous les cas, le conseiller vous accompagnera dans votre recherche d'emploi. Il fera le lien avec les entreprises. Il vous aidera à réaliser votre CV, à préparer vos entretiens d'embauche...

- **Le conseiller agira aussi sur vos conditions de réussite.**

Vous voudriez trouver un logement stable ? Bénéficier de

transports gratuits ? Obtenir une couverture sociale ? Une aide financière ?... Tous ces éléments importants pourront être abordés lors des entretiens. Là aussi, le conseiller peut vous donner un coup de pouce au bon moment.

- **Le conseiller vous fera bénéficier de programmes et de services spécifiques comme le CIVIS, les ateliers du service emploi, le réseau de parrainage.**

Tous ces dispositifs vous sont proposés pour vous aider à trouver plus rapidement une place dans la vie active.

Alors, n'hésitez pas ! Poussez la porte de la Mission Locale !

Rejoignez-nous sur notre site :

www.ml31.org

Vous y trouverez des actualités sur l'emploi et la formation professionnelle, des informations sur nos services, nos lieux d'accueil et des offres d'emploi.

Informations ○○○○○○



RECENSEMENT DE LA POPULATION Enquête de recensement 2013

Madame, Monsieur,

Cette année, **vous allez être recensé(e)**.

Le recensement se déroulera du **17 janvier au 16 février 2013**. Vous allez recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera muni d'une carte officielle et il est tenu au secret professionnel. Il vous remettra les questionnaires à remplir concernant votre logement et les personnes qui y habitent. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil.

Votre participation est essentielle et obligatoire.

Le recensement de la population permet de connaître la population résidant en France. Il fournit les statistiques sur le nombre d'habitants et sur leurs caractéristiques : âge, profession exercée, transports utilisés, déplacements quotidiens, conditions de logement, etc... Il apporte aussi des informations sur les logements

Ces chiffres aident également les professionnels à mieux évaluer le parc de logements, les entreprises à mieux connaître les disponibilités de main d'œuvre, les associations à mieux répondre aux besoins de la population. Enfin les résultats du recensement éclairent les décisions publiques en matière d'équipements collectifs (écoles, hôpitaux, etc.). **C'est pourquoi la loi rend obligatoire la réponse à l'enquête.**

Vos réponses resteront **confidentielles**. Elles sont **protégées par la loi**. Elles seront remises à l'Insee pour établir les statistiques rigoureusement anonymes.



Nous vous remercions par avance de votre participation.

Informations ○○○○○

LISTES ELECTORALES : PENSEZ A VOUS INSCRIRE !



Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans. En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Pour cela, n'oubliez pas de vous rendre à la mairie avant le 31 décembre 2012 afin de compléter le formulaire d'inscription muni des pièces suivantes : pièce d'identité en cours de validité et justificatif de

domicile datant de moins de 3 mois.

Le formulaire d'inscription est téléchargeable sur le site www.service-public.fr

AUTORISATION SORTIE DE TERRITOIRE

Suite à la circulaire interministérielle n° NOR/INTD1237286C du 20 novembre 2012, nous vous informons que les autorisations de sorties de territoire individuelles et collectives sont supprimées.



A compter du 2 janvier 2013, la Mairie n'est plus en mesure de délivrer ce document.

RECENSEMENT MILITAIRE

Toute personne de nationalité française doit penser à se faire recenser à la Mairie de son domicile entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant, munie de son livret de famille, d'un justificatif de domicile et de sa carte d'identité.



Informations ○○○○○

APPEL A CIVISME !!!



Madame, Monsieur,

Nous constatons une fois de plus le mauvais état d'hygiène des espaces verts et de la place Villadar.



Lorsque vos animaux favoris défèquent, veuillez ramasser les déjections. Munissez-vous d'un petit sac plastique et faites l'effort de garder ces lieux propres.

L'hygiène et la propreté nous concernent tous, Soyez responsables !!!!

La proximité de l'école, des enfants, sans compter le calvaire des employés municipaux lorsqu'ils tondent l'herbe !!!

Tout cela devrait vous inciter tous à un peu plus de compréhension et de respect d'autrui.

Dès à présent faites les bons gestes !!!!!



PHARMACIES DE GARDE

JANVIER		FEVRIER		MARS		AVRIL	
1	Grand Sud à Grenade	3	Mortier Jade à Beauzelle	3	Combes à Merville	1	Grand Selve à Grenade
6	Lewi à Cornebarrieu	10	Grand Sud à Grenade	10	Peyre à Cornebarrieu	7	Lewi à Cornebarrieu
13	Lopez à Seilh	17	Sarthe à Aussonne	17	Darnes à Aussonne	14	Lopez à Seilh
20	Medori à Mondoville	24	Bernon Ferrer à Grenade	25	Belhaouari à Montaigut sur Save	21	Medori à Mondonville
27	Michaudel à Beauzelle					28	Mortier Jade à Beauzelle

BIBLIOTHEQUE

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous à partir du 7 janvier 2013 à la salle Bourthoumieu sous les arcades :

Le lundi de 17h à 18h.

Le mardi de 17h à 19h.

Voici la liste des derniers achats

Pour Adultes

La liste de mes envies de Grégoire DELACOURT

Les Proies (dans le harem de Kadhafi) d'Annick COJEAN

Pour un seul cortège de Laurent GAUDE

Le cercle de Bernard MINIER

La patiente de Jean-Philippe MEGNIN

La vérité sur l'affaire Harry Québert de Joël DICKER

Une place à prendre de J.K ROLLING

Bon rétablissement de Marie Sabine ROGER



Pour les jeunes :

Mythologie Grecque

Malo et le défi de Cara

Le carnet des jours lointains

Chevaux et Poneys

Le grand livre des expériences

Informations ○○○○○○



COMMEMORATION DU 11 NOVEMBRE

C'est en présence de Mme Véronique Volto, conseillère générale et d'un détachement de 6 militaires du régiment du soutien du combattant de Toulouse que s'est déroulée la cérémonie de commémoration du 11 novembre.

Après le dépôt de gerbe par un groupe d'enfants du village et les traditionnels discours, les musiciens de l'association Peña Onda nous ont interprété la Sonnerie aux Morts, la Marseillaise et la marche

Monsieur le Maire et de son équipe remercie l'ensemble des personnes présentes lors de cette cérémonie.



Informations ○○○○○

GOUTER DE NOEL

Ayant bien travaillé, le Père Noël ne nous a pas oubliés. Friandises, chocolats, cadeaux étaient au rendez-vous !!!



Le mardi 18 décembre dernier, les enfants se sont réunis autour du traditionnel goûter de Noël pour passer un agréable après-midi rempli de gaieté et de bonne humeur.

REPAS DE NOEL

L'équipe cantine

Jeudi 20 décembre, les enfants ont dégusté le repas de Noël dans une ambiance chaleureuse et festive.



Nous souhaitons à tous les enfants de passer de bonnes fêtes de fin d'année



Environnement et Ordures Ménagères



EN SAVE ET GARONNE : ON TRIE ET ON TRIE BIEN !!!!!

La collecte sélective en bacs individuels et de regroupements, est en place depuis le mois d'Avril.

Les premiers résultats sont très encourageants :

Bravo pour les efforts accomplis mais nous pouvons faire encore mieux !

*Pour mémo :
Dans le bac à couvercle jaune, je mets*



Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter le service de gestion des déchets de la Communauté de Communes Save & Garonne au 05 61 82 63 74 ou tri@cc-saveetgaronne.fr

Environnement et Ordures Ménagères



COLLECTE DES GROS ENCOMBRANTS

La Communauté des communes Save et Garonne collecte sur rendez-vous uniquement, vos gros encombrants.

Les D3E (Déchets d'Équipement Électrique et Électronique) déposés lors de cette collecte ne peuvent pas être valorisés. Pensez à les rapporter au magasin lors d'un nouvel achat, vous participez financièrement à son recyclage lors de votre achat via l'Eco-Taxe.

Dates des collectes pour 2013

<i>Jeudi 17 janvier</i>	<i>Jeudi 23 mai</i>	<i>Jeudi 12 septembre</i>
<i>Jeudi 14 février</i>	<i>Jeudi 13 juin</i>	<i>Jeudi 10 octobre</i>
<i>Jeudi 14 mars</i>	<i>Jeudi 11 juillet</i>	<i>Jeudi 14 novembre</i>
<i>Jeudi 11 avril</i>		<i>Jeudi 12 décembre</i>

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES NOUVEL AN

CALENDRIER

Ordures ménagères :

Collecte le mercredi 2 janvier 2013 au lieu du mardi 1^{er} janvier 2013

Collecte sélective :

Collecte le jeudi 3 janvier 2013 au lieu du mercredi 2 janvier 2013



Associations ○○○○○



COMITE DES FETES *Fête locale*

La fête locale d'Ondes s'est déroulée les 24, 25 et 26 août sur les espaces verts des bords de Garonne en présence de nombreuses attractions foraines. Il y en avait pour tous les âges et tous les goûts: pêche aux canards, manège enfantin, auto – tampons, tir, barbe à papa

Le vendredi soir, l'orchestre TROPICA a ouvert le bal.

Le samedi après- midi le concours de pétanque a réuni beaucoup de participants. C'est la doublette Angèle Gemin et Jean- Louis Michelin qui a remporté le concours face à Stéphane Manzon et Joseph Gazzéra. La coupe des jeunes a été attribuée à Camille Marcadal et Loïc Chaubet et la coupe de la meilleure doublette féminine à Nathalie et Françoise Deleysse.

Le samedi soir après l'apéritif offert aux ondains, l'orchestre DUNE a animé la soirée d'une façon magistrale et endiablée sur des rythmes de pop- rock.

Dimanche, après le grand succès du vide- greniers, la fête s'est terminée par un superbe feu d'artifice qui a drainé un public très nombreux, public qui s'est attardé fort tard, sur la piste, pour esquisser quelques pas sur les accords de l'orchestre musette Alain Colombies.



Le comité des fêtes remercie l'ensemble des bénévoles qui ont œuvré et qui se sont dépensés sans compter pour assurer le succès de ces trois jours.

Associations ○○○○○

COMITE DES FETES



La 5^{ème} édition de Saveurs d'automne a attirée un public nombreux. L'intérêt des visiteurs a été aiguisé par l'exposition d'une bonne quinzaine de tracteurs anciens présentés entre autre par Messieurs Merly, Faure et Philippe Roudoules. Qu'ils soient remerciés de faire rêver toutes les nouvelles générations !

A côté des tracteurs s'étaient étalés les parterres de fleurs d'automne, rosiers et pépinières.

Le plaisir des yeux satisfait il fallait exciter nos papilles gustatives ; chose faite par les nombreux exposants de produits régionaux qui se sont prêtés au jeu des dégustations.

A la mi-journée pour égayer la manifestation notre association musicale Peña Onda a tenu le rythme pendant l'intronisation des nouveaux membres de la confrérie des goûteurs de miel du Midi- Toulousain.



N'oublions pas notre foire à la citrouille qui a permis de découvrir un spécimen très particulier puisque lors de la pesée la balance accusait 172 kg. Deux citrouilles d'un poids un peu plus modeste 99 et 78 kg trônèrent également sur la piste. Toutes les citrouilles exposées ont été semées, « élevées » et ramassées par des membres bénévoles du Comité des fêtes. Nous les en remercions. .

Un merci tout particulier à Paquita et Jean- Bernard qui ont mitonné un cassoulet très copieux pour les exposants et les bénévoles.

Associations ○○○○○

COMITES DES FETES

Reprise des concours de belote
le vendredi 4 janvier 2013 20h30, salle Jean Blanc.



*Le Comité des fêtes vous souhaite une bonne et heureuse année
pour 2013 et vous adresse ses vœux les meilleurs.*

NOUVEAUTES

Si vous aimez les travaux d'aiguilles (tricot, broderie, crochet...)

Si vous désirez apprendre ou partager votre expérience

Si vous désirez oublier un moment votre quotidien

Venez nous rejoindre une heure, deux heures ou plus !!!!

Un atelier ouvrira Salle Bourthoumieu

le mardi de 14h30 à 17h à partir du 15 janvier 2013.



*Toutes les idées seront les bienvenues ainsi que la
bonne humeur.*

A bientôt.

FESTICINE ET LES CHEVEUX D'ARGENT

Le 31 Août 2012, une centaine de spectateurs a pu assister à la projection en plein air du film « POTICHE ».

Il faisait un peu frais mais une ambiance sympathique était au rendez-vous autour d'une comédie superbement interprétée par Catherine DENEUVE et Fabrice LUCHINI entres autres.

Merci à la Communauté des communes Save et Garonne qui a subventionné cette manifestation estivale qui fêtait son 10^e anniversaire.



Merci également au Comité des Fêtes d'Ondes qui a gracieusement et largement apporté son concours à la réussite de cette soirée.

Associations ○○○○○

LE PETIT COIN DES CHEVEUX D'ARGENT

Le Club des Cheveux d'Argent d'Ondes a tenu son Assemblée Générale annuelle le 1^{er} décembre 2012.

Le Bureau du Club démissionnaire a été renouvelé lors de la réunion de son Conseil d'Administration qui s'est tenue le 10-12-2012 ;

La composition du nouveau bureau est la suivante :

Présidente : DE FORNI Danielle;
Président d'honneur : André PAVAN
Vice-Présidents : BOISSIE Jacqueline ; OUSTRI Christian

Trésorière : MAUREL Monique
Trésorière-adjointe : PEEL Chantal
Secrétaire : CRUZ Yvette
Secrétaire-adjoint : CAMINOTTO Louis



Le 12 janvier 2013 à 14h30, l'échange des vœux réunira les adhérents salle Jean Blanc autour d'une galette; ce moment permettra à chacun de renouveler l'adhésion

Pour 2013, le Club a des projets : sorties-spectacles, voyage en juin et septembre, sorties-découverte en covoiturage et...vide-grenier

*Le bureau du Club vous souhaite
d'heureuses fêtes et vous présente ses
meilleurs vœux pour 2013.*



Associations ○○○○○

BANDA « LES FONDUSSONS »

La banda « Les Fondussons » a été créée en juillet 2010 et entame donc sa 3^e année d'existence. Elle compte une trentaine de membres actifs qui jouent des divers instruments à vent ou percussion mais aussi des membres bienfaiteurs, la plupart issus de la commune (il n'est pas interdit



de les rejoindre !). On peut reconnaître dans le cortège : la flûte piccolo (le plus petit instrument, mais le plus aigu qui passe même par-dessus les « gros » !), la clarinette (discrète mais indispensable), la trompette (toujours très entraînante), les saxophones (au son inimitable), le trombone (avec son tube à rallonge), le tuba (tenu par l'enfant du pays Francis), le soubassophone (le gros instrument blanc), la grosse caisse (dite

boum-boum) et la caisse claire (le tambour qui mène tout son monde).

Le but de la banda est d'animer toute manifestation festive (fête de village, anniversaire, mariage, etc) grâce à des



morceaux enlevés, souvent bien connus des auditeurs. Mais le groupe assure aussi, dans un autre registre, plus sérieux, l'accompagnement musical des cérémonies officielles du 11 novembre et du 8 mai, au monument aux morts de la commune. Cette année, les Fondussons sont venus animer les Saveurs d'Automne, le 7 octobre dernier. Pour l'occasion, ils arboraient leur nouvelle tenue de concert (bleu ciel et blanc). Si vous les croisez, allez admirer leur écusson officiel (porté sur le cœur), il devrait vous rappeler quelque chose...

N'hésitez pas à nous contacter pour toute animation. Si vous êtes musicien amateur, quel que soit votre âge et votre niveau, et recherchez une banda, venez nous rencontrer, nous avons toujours besoin de nouveaux musiciens.

Contact : Francis Mothe 05.61.82.04.45 ou René Romon 05 63 02 80 83

Pour les amateurs de belles photos, rendez vous sur leur site :

<http://fondussons.blogspot.fr/>

Les Fondussons souhaitent aux Ondaines et Ondains de joyeuses Fêtes ainsi qu'une heureuse année 2013.



Etat Civil



NAISSANCES

*Sacha, Francis, Guy
BRANSON Né le 19
octobre 2012*



Nous adressons toutes nos félicitations aux heureux parents de Sacha.

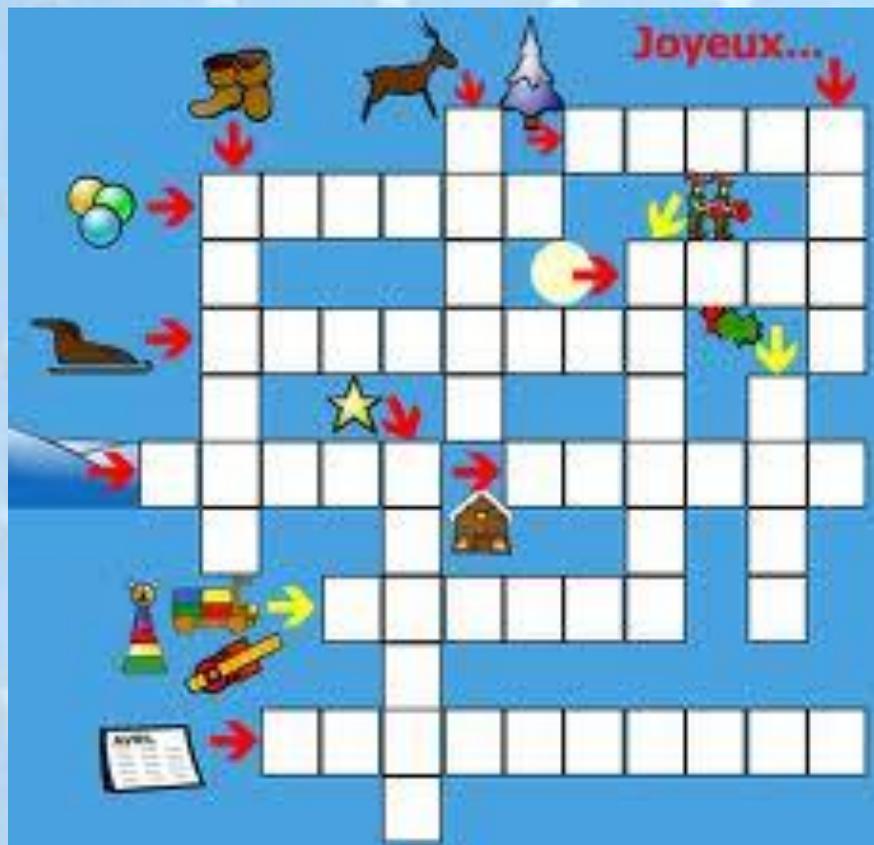
MARIAGES

*Yolande ZIGONI et
Jean-Jacques CHAUVINEAU
le 28 juillet 2012*

Oui

Nous adressons tous nos vœux de bonheur aux époux.

La Page des Enfants





BOUR

BOUR

BOUR

*Monsieur le Maire d'Ondes et son
Conseil Municipal vous présentent
leurs meilleurs vœux pour l'année
2013*



BOUR